



Caisse de dépôt et placement  
du Québec

# Allocution de M. Fernand Perreault premier vice-président, Immobilier

**Montréal, le 21 novembre 2008**  
**Seul le texte prononcé fait foi**

Bonjour,

D'abord, j'aimerais vous dire que quand Richard m'a demandé si j'acceptais de prendre le relais pour une courte période, j'ai accepté de le faire avec plaisir.

Malgré une turbulence hors du commun dans les marchés, l'organisation a des stratégies précises et cela facilite mon travail.

En outre, pour en avoir été témoin du travail de M. Guay ces derniers mois, j'ai considéré que c'était tout à fait normal que je l'épaule dans ces circonstances.

Le premier point que je veux faire concerne les liquidités de la Caisse.

Des informations circulent à l'effet que la Caisse pourrait connaître des problèmes de liquidités.

Il est important de rassurer tout le monde à ce sujet.

La Caisse dispose actuellement d'un niveau de liquidité important qui lui permet de faire face à toutes ses obligations, autant envers ses déposants qu'envers ses partenaires d'affaires.

La Caisse maintient actuellement un niveau de liquidité d'environ 20 G\$, ce qui correspond, à toutes fins pratiques, à son niveau historique.

Ce niveau de liquidités est amplement suffisant compte tenu que la Caisse reçoit de ses déposants sur une base continue sont supérieurs aux retraits. Ce flux positif continuera de prévaloir pendant encore plusieurs années.

Qui plus est, dans le cadre de la crise financière qui prévaut actuellement, le maintien d'un niveau élevé de liquidité fait partie des stratégies privilégiées par la Caisse.

En résumé, il n'y a pas de problème de liquidités à la Caisse actuellement, la Caisse a des stratégies pour garder ses liquidités à un niveau élevé et est tout à fait en mesure de rencontrer ses obligations envers ses déposants.

Deuxièmement, je veux revenir sur l'adoption d'un mode de gestion indicielle dans certains portefeuilles d'actions internationales.

Ce changement se situe dans le cadre d'une démarche amorcée il y a longtemps.

Ceux et celles d'entre vous qui suivez la Caisse sur une base régulière savez que ces portefeuilles ont eu, bon an mal an, des rendements à peu près équivalents à leurs indices de référence, ce qui n'est pas conforme à nos objectifs.

Cela a fait l'objet de discussions régulières avec les déposants sur une longue période. Différentes stratégies ont été mises à l'essai. En bout de ligne, la décision a été prise de revenir à la gestion indicielle, ce qui sera à l'avantage des déposants.

En cela, la Caisse se distingue peu. La plupart des autres gestionnaires ont déjà adopté la gestion indicielle dans les actions internationales.

Il est malheureux que cette décision ait été interprétée comme faisant partie du contexte actuel. En fait, les marchés seraient en croissance que la même décision aurait été prise.

Une précision : la gestion indicielle va se faire à l'interne. Ce n'est donc pas une impartition.

Finalement, un mot sur le dossier du PCAA.

Celui-ci suit son cours sous le leadership du comité Crawford. Notre position est toujours la même à cet égard. Ces actifs devraient produire le rendement attendu à l'échéance.

Je vous remercie de votre attention.

M. Brunet et moi sommes prêts à répondre à vos questions.